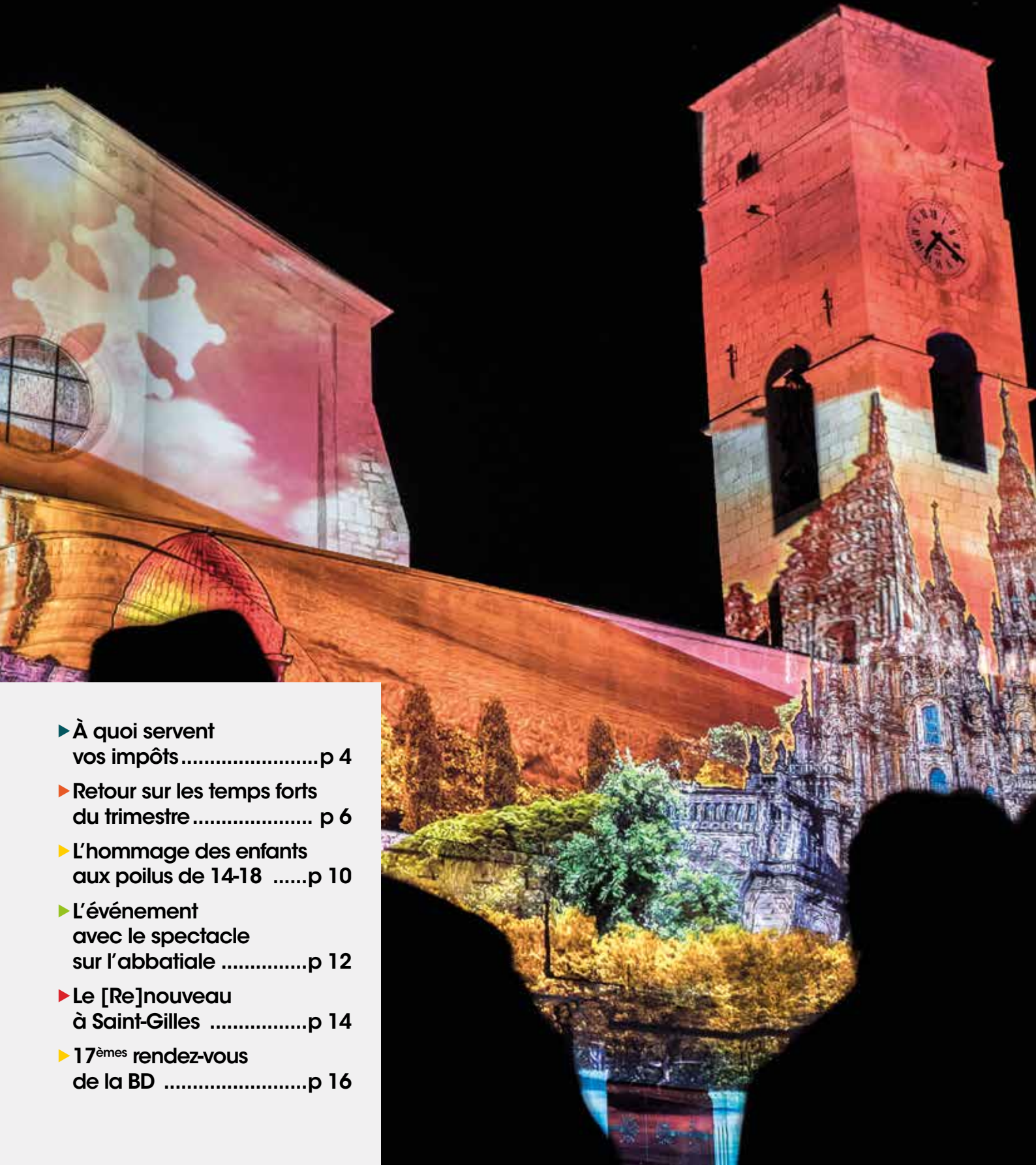


Saint-Gilles ma ville

Janvier 2019



- ▶ **À quoi servent vos impôts** p 4
- ▶ **Retour sur les temps forts du trimestre** p 6
- ▶ **L'hommage des enfants aux poilus de 14-18** p 10
- ▶ **L'événement avec le spectacle sur l'abbatiale** p 12
- ▶ **Le [Re]nouveau à Saint-Gilles** p 14
- ▶ **17^{èmes} rendez-vous de la BD** p 16

SAMU :	15
Gendarmerie :	17
Pompiers :	18
Numéro d'urgence unique :	112
Pharmacie de garde	3237
Police municipale :	04 66 87 31 44
Centre de secours :	04 66 87 77 00
Centre antipoison :	04 91 75 25 25
ENEDIS dépannage électricité :	09 72 67 50 30
GrDF dépannage gaz :	08 10 43 30 30
Urgences eau potable :	04 30 62 10 09
Urgences assainissement collectif :	09 77 40 11 39
Ordures ménagères :	04 66 02 54 54

Enlèvement des encombrants :

tous les jeudis

sur rendez-vous à fixer 48 h à l'avance au 04 66 02 54 54 ou sur dctdm@nimes-metropole.fr

Infos pratiques

Nouveaux horaires à la déchèterie

La communauté d'agglomération de Nîmes-Métropole étend les jours d'ouverture des déchèteries et annonce que, depuis le 2 janvier 2019, la déchèterie de Saint-Gilles est ouverte TOUS LES JOURS ! Soit du lundi au dimanche inclus, jours fériés compris, de 8 h 30 à midi et de 13h30 à 17h30. Trois jours seulement de fermeture dans l'année : le 1^{er} mai, le 25 décembre et le 1^{er} janvier. Une bonne nouvelle pour les Saint-gillois, qui n'auront désormais plus d'excuses pour ne pas utiliser ce service.

Plus d'infos sur <http://www.nimes-metropole.fr/quotidien/dechets-menagers/decheteries.html>

Etat civil

NAISSANCES

Octobre

Le 1^{er} : Aylene JNIBA, Tom LORENTE
 Le 7 : Hélène LASERNA
 Le 8 : Kevin AZEVEDO LOPES
 Le 12 : Inès BELAIZI
 Le 13 : Fares ZAYOUNI
 Le 14 : Marwa TOUCHANTI
 Le 17 : Adrian MIHAI
 Le 18 : Zoé KRAFT
 Le 27 : Mia CASEIRO REIS
 Le 28 : Nour ZOUGARHE
 Le 29 : Mélyla BEN DJILLALI
 Le 31 : Hamza EL GHADDAR

Novembre

Le 2 : Ibrahim EL AGGAD
 Le 5 : Inaïa JOLLET
 Le 7 : Leonie GARCIA
 Le 11 : Layna BARZOU
 Le 15 : Mélissa PERE
 Le 17 : Kelly DE JESUS CUNHA, Neela POIRIER
 Le 19 : Leandro FERREIRA FORRA
 Le 20 : Kamila EL GHAYATI
 Le 21 : Auxane CARRION, Naïs MONTFORT
 Le 24 : Lilou SZEREMETA SALLAS
 Le 29 : Clara VIVES

Décembre

Le 1^{er} : Kayli TETAUIRA
 Le 3 : Lucas SANTOS TAVARES
 Le 4 : Ismaïl MOUNIR
 Le 6 : Aria BOUSSA
 Le 7 : Yilmaz POLAT
 Le 8 : Lilia LAMSSYAH
 Le 10 : Lina SERRAR
 Le 11 : Mayron PAU
 Le 12 : Gabriel MARTINS FERRAZ
 Le 14 : Imrane EL BOUZZATI
 Le 18 : Sylvio MARAFICO
 Le 23 : Erza IDER
 Le 26 : Cécilia ALEXUC MARINHO
 Le 27 : Lina KARFANE

Le 29 : Léna DJABELKHIR

Le 30 : Nila CAPDEVILLE

MARIAGES

Octobre

Le 1^{er} : Christophe MECKES et Natacha MALAUSSE
 Azz-Eddine BOUAYAD et Chaymaa EL HIBA
 Le 13 : El Ghazi OUTALEB et Cécile MAYOR
 Carlos LEIRAS BAPTISTA
 et Lucienne FERREIRA DE CARVALHO

Novembre

Le 10 : Omar HOURFANE et Karima EL KAHLAOUI

Décembre

Le 8 : Nicolas CHEMIN
 et Amélie BRUNET MANQUAT COCHILLOT

DECES

Octobre

Le 6 : Stéphen SKILLER
 Le 23 : David MALAVAL
 Le 26 : Annette SARLIN veuve FIORINO
 Le 29 : Pierre GAUTIER

Novembre

Le 1^{er} : Alia BELIKOFF épouse DUTREILLY
 Le 2 : Paul ZEZIOLA
 Le 3 : Renée JUVENEL veuve SINTES
 Le 5 : Jean CERICOLA
 Le 7 : Jean ROMIGNON
 Le 8 : Patrick BECQUET
 Le 13 : Denise BLASCO veuve JOSE
 Le 19 : Francis HOURTOLOU
 Le 20 : Jacky WEIMA
 Le 24 : Jacques MALAVAL
 Le 25 : Antoinette MARTINEZ veuve MONGE
 Le 29 : Pascal SANGUINETTI

Décembre

Le 5 : Francine CHATCHATE veuve ARCHIMBAUD
 Le 10 : Angèle MOLINA veuve ALIZON
 Maurice PASSEMARD
 Le 15 : Alain FRAIKIN
 Le 20 : Alfonsa PALENCIA Y TOMAS veuve GARCIA
 Le 24 : Jean-Marie POLITOWIEZ
 Le 30 : Yolande VERDEILHAN veuve THERME

C'est également par l'entremise du site internet de l'Agglo que les particuliers et professionnels peuvent se faire toutes leurs demandes relatives à la collecte des ordures ménagères : commande d'un nouveau bac suite à un déménagement ou à un vol, demande d'un badge pour accéder à la déchèterie, formulaire pour les encombrants et même lombricomposteur, sont disponibles sur le site internet. Mais pour les moins habitués au web, la mairie de Saint-Gilles met à disposition des formulaires papier. Il y a aussi un numéro de téléphone : 04 66 02 54 54

Rappel : à Saint-Gilles, la collecte des déchets ménagers se fait les lundis, mercredis, jeudis et samedis à partir de 5h (+ le vendredi matin pour

l'hypercentre). La collecte des déchets triés a lieu les mardis et vendredis à partir de 5h

Attention, plus de permanence CAF

La Caisse d'allocations familiales réorganise ses permanences et, dans ce cadre, a décidé de fermer la permanence qu'elle organisait depuis 2016, les lundis et mardis matins dans notre commune. Il n'y aura donc plus de permanence CAF à Saint-Gilles, l'accueil le plus proche se trouve à Vauvert (permanence tous les vendredis matins sur rendez-vous) ou Générac (à la MSAP, Maison des services au public) Sinon, il reste le téléphone au 0 810 25 30 10 (0,06 €/mn + prix d'appel) et internet sur www.caf.fr



Le mot du maire

Chères Saint-Gilloises, chers Saint-Gillois,

En tout premier lieu, vous me permettrez de vous présenter tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Des vœux de santé, de bonheur, de solidarité, sans oublier la réussite dans vos projets professionnels et associatifs pour l'année 2019.

Lors du dernier conseil municipal, j'ai proposé la poursuite de la baisse des impôts et taxes locales engagée dès notre élection en 2014.

La taxe sur les ordures ménagères diminuera de nouveau cette année pour atteindre le taux de 10,71 % (16,9 % en 2014) soit une baisse cumulée de -31 % au cours de notre mandat.

Le budget 2019 intègre également une baisse de -5 % des deux taxes foncières sur le bâti et le non bâti.

Des engagements pris, mais surtout des engagements tenus par la municipalité que j'anime.

Il est regrettable cependant que l'opposition n'ait pas voté cette baisse des impôts. Certains tiennent des discours, nous préférons agir, avancer, construire partout et pour tous, sans posture politicienne car **notre seul parti, c'est Saint-Gilles.**

C'est dans cet esprit, que nous poursuivrons en 2019 le redressement de notre cité par la poursuite des travaux déjà engagés et par la mise en œuvre de nouveaux projets pour améliorer votre quotidien et l'attractivité de notre ville.

Je vous donne rendez-vous le 25 janvier prochain à 19 h à la salle polyvalente pour la présentation des vœux, une occasion d'échanger, de partager et de construire ensemble le [re]nouveau de Saint-Gilles.

Bonne année à toutes et tous.

Eddy VALADIER
Maire de Saint-Gilles

Fiscalité.....	p4
C'est arrivé près de chez vous...	p6
Services à la population	p8
CCAS.....	p9
Éducation.....	p10
La loi est dure mais c'est la loi.....	p11
L'événement.....	p12
Le [Re]nouveau.....	p14
Revue de presse	p15
Rénovation urbaine.....	p16
Emploi	p18
Agriculture	p19
La vie de la cité	p20
Citoyenneté	p21
Tribunes	p22
Culture	p23
Agenda	p24



**SAINT-GILLES,
ma ville**
N°19
JANVIER 2019

Journal municipal de la Ville
de Saint-Gilles

Place Jean Jaurès – 30800 SAINT-GILLES

Tél. : 04 66 87 78 00

aveline.lucas@saint-gilles.fr

Directeur de la publication :
Eddy VALADIER

Rédactrice en chef : Aveline LUCAS

Conception, coordination, création
et mise en page :

Direction de la communication
Ville de Saint-Gilles

Impression : Impact Imprimerie

Crédit photos : Ville de Saint-Gilles,
Arnold JEROCKI pour la Ville de
Saint-Gilles Claude JOURDAN,
Bruno TROUILLET,
Fotolia (sauf mention).

Tirage : 7 500 exemplaires

Un budget équilibré et ambitieux

Le 11 décembre dernier, en séance du conseil municipal et après en avoir débattu lors du précédent conseil municipal, vos élus ont approuvé le budget 2019 qui leur a été proposé. Pensé pour faire face aux défis de l'année 2019 sans peser sur le pouvoir d'achat des Saint-Gillois, le budget 2019 se veut ambitieux et équilibré.

C'est ce document qui prévoit l'ensemble des recettes et des dépenses pour l'année civile à venir. Il se décompose en deux parties : le budget de fonctionnement et la section investissement. Chacune des deux parties doit être équilibrée, en dépenses comme en recettes. Bien sûr, le budget peut faire l'objet d'ajustements pendant l'année, mais c'est une réelle feuille de route pour l'année à venir.

Parce que votre Municipalité veut se montrer transparente auprès des contribuables, voici une présentation la plus claire possible.

1/ Les dépenses d'investissement

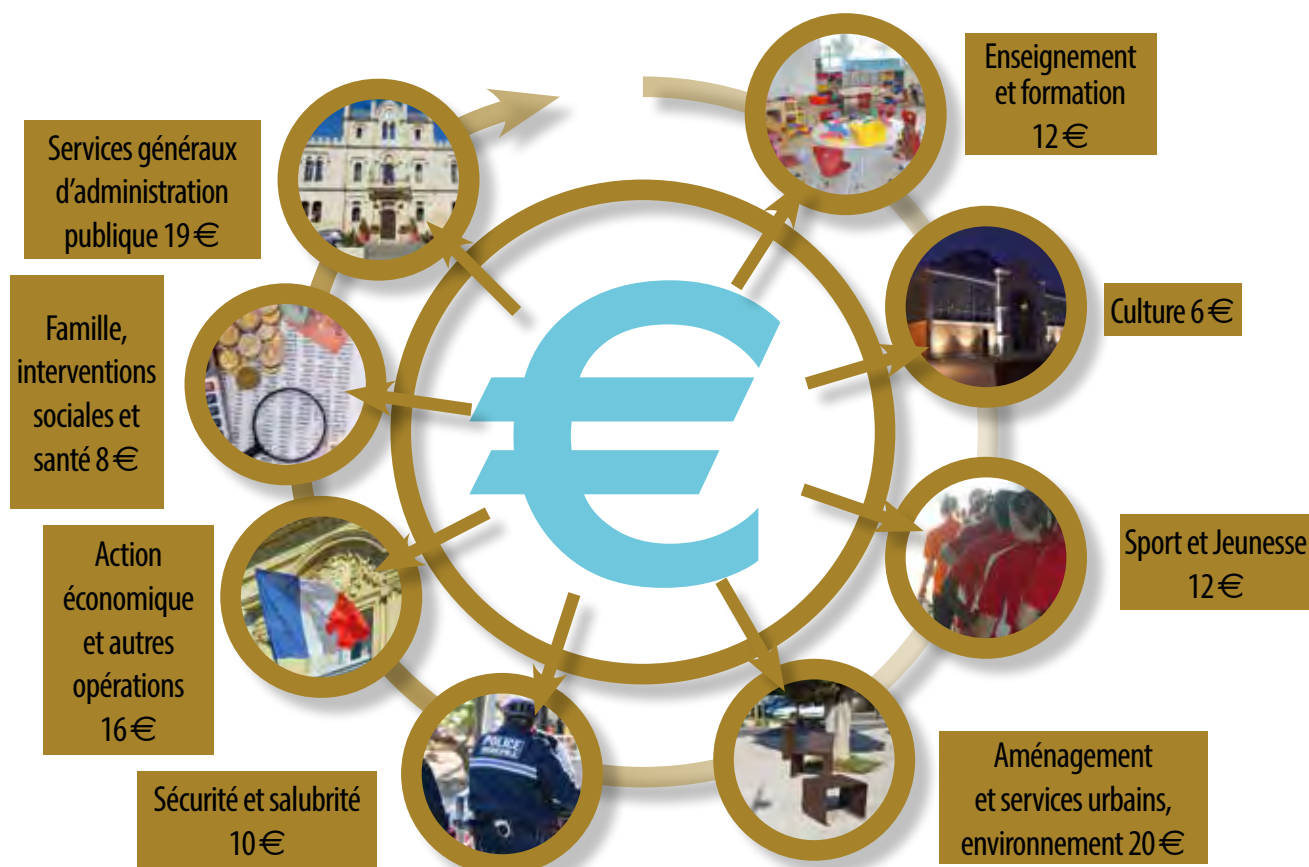
En 2019, les dépenses d'investissement s'éleveront à 6 039 976 euros. Elles permettront le développement des aménagements urbains, de la culture et de la pratique sportive notamment. Elle se décomposent selon le tableau de la page suivante.

Ce chiffre sera valorisé au moment du budget supplémentaire des travaux en cours de réalisation lors du deuxième trimestre.

2/ Les dépenses de fonctionnement

En 2019, les dépenses de fonctionnement s'éleveront à 17 456 776 €. Elles couvriront tous les domaines où la commune est compétente, en privilégiant l'enseignement, le cadre de vie dont la sécurité, le sport et la culture.

Les dépenses de fonctionnement pour 100 euros dépensés



Les dépenses d'investissement par fonction

Opérations non ventilables (remboursement emprunt...) - Action économique	1 608 976 €
Services généraux d'administration publique	427 000 €
Sécurité et salubrité	14 000 €
Enseignement et formation	1 191 200 €
Culture	19 000 €
Sport, jeunesse, famille et santé	920 000 €
Aménagement et services urbains, environnement et logement	1 859 800 €
	6 039 976 €

Les subventions obtenues en 2018 = 1 901 231,28 €

Opérations	Partenaires	Date d'attribution	Subventions obtenues en 2018
Amélioration du niveau de sécurité, mise en accessibilité et réhabilitation de l'immeuble Cazelles	REGION	16/02/2018	2 709,00 €
F1 - allée Griffeuille	CD30 PNRQAD	20/03/2018	33 390,00 €
F2 - rue et place Gambetta Sud	CD30 PNRQAD		242 930,00 €
F3 - rue Gambetta Nord et pl République	CD30 PNRQAD		88 804,00 €
Restauration du tableau de Saint-Gilles conservé dans l'abbatiale	Europe LEADER	31/05/2018	8 833,72 €
Travaux complémentaires pour la restauration et réhabilitation du site abbatial de Saint-Gilles	DRAC	03/08/2018	100 000,00 €
	CD30	18/10/2018	20 000,00 €
Mise en accessibilité de la médiathèque	DRAC	29/06/2018	27 800,00 €
Fourniture de la technologie RFID à la médiathèque	DRAC		12 475,10 €
Aménagement urbain du centre-ville de Saint-Gilles, en partie quartier prioritaire politique de la ville, SECTEUR 3	ETAT DSIL	28/09/2018	500 000,00 €
Célébration des 20 ans de l'inscription au patrimoine mondial des chemins de Saint-Jacques de Compostelle	DRAC	31/07/2018	15 000,00 €
Amélioration du niveau de sécurité, de mise en accessibilité, de réhabilitation et d'extension de l'école maternelle Les Calades	CD30	18/10/2018	149 000,00 €
Dédoublage des classes de CP	ETAT Dotation Politique de la Ville 2018	26/10/2018	43 866,00 €
Rénovation, amélioration du niveau de sécurité et mise en accessibilité de l'école Jean Jaurès	ETAT Dotation Politique de la Ville 2018	26/10/2018	584 720,00 €
Restauration de la toiture de l'école Victor Hugo	ETAT Dotation Politique de la Ville 2018	26/10/2018	67 704,00 €
Acquisition de 16 gilets pare-balles	ETAT FIPD	24/10/2018	4 000,00 €

C'est arrivé près de chez vous



Alex Dumagel, adjoint délégué aux sports, en maître de cérémonie lors de la remise des Trophées saint-gillois 2018 aux associations et sportifs les plus méritants de la commune.



Les chefs d'entreprises saint-gillois invités par Jean-Pierre Garcia adjoint délégué aux marchés publics, pour les aider à passer à l'ère des candidatures numériques.



Des retraités comblés aux Senioriales qui fêtaient cette année leurs 10 ans en présence du maire, de la directrice de la médiathèque et de l'association des commerçants Saint-Gilles cœur de ville.



Saint-Gilles aussi a son marché de Noël ! Confiseries et objets originaux étaient proposés au Pavillon de la culture et du patrimoine les 14, 15 et 16 décembre derniers, grâce à l'association des peintres et artisans d'art.



Invité à Toulouse par la Fédération du bâtiment et d'autres partenaires, le maire Eddy VALADIER a reçu le trophée Orquasi pour l'aménagement du centre-ville.
Une reconnaissance de plus pour notre ambitieux programme de rénovation urbaine !



Dans le cadre de l'anniversaire des 20 ans d'inscription à l'Unesco, le service patrimoine a organisé un colloque scientifique d'experts sur l'art roman à travers le monde.



20 arbres pour 20 ans, c'est l'événement imaginé par l'association Accueil et Traditions, en partenariat avec la Ville, pour fêter l'inscription à l'Unesco. Au terme d'une déambulation sur le GR 653 vers Saint-Jacques-de-Compostelle, les enfants des écoles, les retraités, et même le maire et ses adjoints, se sont prêtés au jeu. Désormais, 10 sophoras et 10 micocouliers supplémentaires vont offrir de l'ombre aux pèlerins.



Fête de la Toussaint compliquée cette année, pour cause d'intempéries. Benjamin Guidi, élu aux festivités, a été obligé d'annuler jusqu'à la course camargaise du 1^{er} novembre mais la tradition du marquage des poulains dans les arènes a tout de même eu lieu.



Grand moment de fraternité et d'échanges avec nos jumeaux de la ville allemande d'Abensberg. La salle polyvalente Robert-Marchand était comble pour la Fête de la bière...où le maire a fait un discours en allemand ! (vidéo sur notre page Facebook)



Avec l'arrivée des industriels forains et les travaux sur l'avenue Cazelles, les marchés du jeudi et du dimanche matins ont été déplacés sur le port, côté cave coopérative. Merci aux étaliers et aux consommateurs qui ont fait preuve de bonne volonté pour ce déménagement inédit.



Cette année, la commémoration de l'armistice de la première guerre mondiale était particulière car on célébrait le centenaire de la fin de combats particulièrement meurtriers. La Ville de Saint-Gilles a rendu hommage à tous ceux qui se sont battus pour la France, et plus particulièrement les Poilus saint-gillois, mis à l'honneur par les enfants de la ville (lire aussi en page Education).

Réforme des listes électorales : ce qui change

Depuis le 1^{er} janvier 2019, le Répertoire électoral unique (REU) de l'Insee s'adapte aux changements dans la vie des citoyens en temps réel.

Les habitants de Saint-Gilles qui veulent s'inscrire sur les listes électorales ou déclarer un changement d'adresse sont toujours invités à le faire en mairie.

Des listes électorales fiables et qui s'adaptent toute l'année à la vie parfois tumultueuse des citoyens, c'est le but annoncé du Répertoire électoral unique (REU). Jusque-là, il fallait absolument notifier toute inscription ou changement d'adresse en mairie avant le 31 décembre pour avoir la possibilité de voter aux élections de l'année suivante (sauf pour les jeunes de 18 ans qui sont désormais inscrits d'office). Depuis le 1^{er} janvier 2019, il est possible de s'inscrire dans l'année pour des élections à venir la même année. Ce qui veut dire des listes électorales en perpétuel renouvellement. Les demandes se feront toujours en mairie et ce sera au maire (et au service Élections de votre mairie) de vérifier les pièces justificatives et de valider l'inscription. En cas de retour de courrier électoral avec la mention « PND » pour Pli non distribuable (ex NPAI), la mairie devra lancer une procédure d'enquête électorale : recherche dans les Pages blanches, accès aux dossiers fiscaux et même visites sur place d'agents assermentés peuvent s'avérer nécessaires. Si, malgré l'envoi d'un



Le chiffre :
8 788
électeurs
répartis dans
9 bureaux
de vote

courrier recommandé, la personne ne justifie toujours pas de son adresse, elle peut être radiée des listes. La ville de Saint-Gilles a ainsi dû enquêter sur 238 noms dont les courriers électoraux n'ont pu être délivrés.

Téléphoner au 04 66 87 78 00
ou contact@saint-gilles.fr

Les prochains scrutins : 26 mai 2019
(élections européennes), **2020** (municipales), **2021** (Départementales et régionales), **2022** (présidentielle et législatives)

Le recensement, c'est utile pour votre ville

Trois agents sont mandatés par la ville et l'Insee pour recenser la population entre le 17 janvier et le 23 février 2019. Ouvrez-leur la porte et répondez à l'enquête car le recensement est obligatoire et très utile pour votre ville.



Savez-vous que la participation de l'Etat, versée chaque année aux communes dépend des résultats du recensement ? En effet, c'est parce qu'il connaît le nombre d'habitants que l'Etat décide de soutenir la construction de logements, de commerces ou encore d'une crèche par exemple... D'où l'importance de répondre aux questions des agents recenseurs mandatés pour l'enquête de l'Insee

entre le 17 janvier et le 23 février 2019. Tout le monde n'est pas concerné, seulement un échantillon représentatif de la population : les habitants concernés recevront un courrier leur annonçant la visite de l'agent recenseur à l'avance.

Recrutés, mandatés par la mairie et munis d'une carte professionnelle, les agents recenseurs se présenteront chez les Saint-Gillois

ciblés afin de compter les personnes habitant dans le même logement. Ils demanderont également de répondre à un questionnaire par internet, suivant une notice et des codes strictement personnels. Les réponses sont obligatoires mais confidentielles et transmises uniquement à l'Insee.

Se faire recenser est un geste civique, utile à tous.

Des colis de Noël appétissants et réconfortants

Parce que Noël, ce n'est pas que pour les enfants, le Centre communal d'action sociale de Saint-Gilles (CCAS) pense aussi à ses anciens.



Comme chaque année, les équipes du CCAS ont préparé des colis de Noël appétissants et réconfortants pour les personnes âgées, constitués de douceurs comme du foie gras, des biscuits chocolatés et de la confiture. Mieux : pour celles qui ne peuvent pas se déplacer, l'équipe du CCAS emmenée par Catherine HARTMANN, adjointe au maire déléguée à l'action sociale, à la santé et au logement, ainsi qu'une dizaine de bénévoles, ont bravé la pluie et le froid pour livrer directement les colis à domicile ou à la maison de retraite. De quoi mettre un peu de baume au cœur à



ces personnes âgées, souvent esseulées, qui accueillent toujours les colis avec chaleur et sympathie. Merci à tous ceux qui ont participé et qui, au quotidien, tout au long de l'année, aident la Ville à prendre soin de ses aînés.

Plus de 300 convives au repas de Noël

C'est une tradition que certains ne rateraient pour rien au monde : le repas de Noël de fin d'année, organisé par le CCAS à la salle polyvalente Robert-Marchand, le samedi 15 décembre.

Ils étaient 320 personnes à avoir répondu à l'invitation de la Ville à un repas, suivi d'un après-midi dansant. L'occasion pour le maire, Eddy VALADIER, de rappeler que les travaux de la rue Gambetta avancent bien et que, bientôt, la rue sera bien plus accessible et agréable à emprunter pour les personnes âgées.

Au menu de cet après-midi également : de bonnes choses à manger, de la musique et même une tombola gratuite qui permettra, par tirage au sort avec les bénéficiaires des colis, à 48 d'entre eux de gagner un week-end gastronomique dans la région lyonnaise. Une nouveauté 2018 qui a ravi les plus gourmands !

Joyeux 100 ans M. Martinez



Raymond MARTINEZ est né en Algérie en 1918, soit l'année de la signature de l'armistice de la première guerre mondiale. Volontaire dans l'armée, il traversera la seconde guerre mondiale avant d'être blessé pendant la Libération et de devenir secrétaire général de mairie.

Marié à la compagne de sa vie, il aura deux enfants avant de devoir rentrer en Métropole. Une période difficile s'ouvre à ce moment-là pour cette famille de Pieds-noirs qui vient s'installer à Avignon. C'est en partant à la retraite que Raymond MARTINEZ découvre Saint-Gilles et décide de s'y installer définitivement. Une vie de travail et de courage, à laquelle le maire Eddy VALADIER, a tenu à rendre hommage en offrant un cadeau et la médaille de la ville le jour de ses 100 ans.



Un grand merci à Mme BONNETO de la confiserie Au petit gourmand, qui a offert cette année encore de succulents chichis aux résidents de l'EHPAD, à l'ensemble du personnel des Jonquilles et du CCAS.

1918-2018 :

Les enfants parlent aux Poilus

Les exposés sont rédigés sur des feuilles de cahiers d'écoliers mais la douceur des mots d'enfants ne réussit pas à atténuer l'horreur de la guerre.

La « Grande guerre » comme on l'a appelée, ce conflit mondial, dévastateur et traumatisant, aura fait 10 millions de morts et 8 millions d'invalides, la France payant un lourd tribut. Depuis 1920, une cérémonie officielle commémore la fin de la « grande » guerre et rend hommage aux soldats morts au combat. En cette année d'anniversaire, la Ville, associée à l'école Jean Moulin, a voulu aller plus loin en impliquant les écoliers. La cérémonie d'hommage rendue le 11 novembre fut belle et bien fréquentée devant le Monument aux morts. Toutes les écoles élémentaires de la ville étaient représentées et ont récité poèmes ou chants appropriés.

En plus, et pour célébrer le centenaire, les classes de cycle III de Jean Moulin ont préparé une exposition, dédiée aux poilus Saint-Gillois. Les panneaux, exposés en Mairie durant

2 semaines, abordent des thèmes aussi variés que la santé des Poilus, l'aide des animaux, la présentation des Alliés ou encore la place des femmes pendant la guerre. Une partie de la salle du Conseil rendait hommage aux Poilus Saint-Gillois, comme Adolphe MASSE, Jean-Etienne BOVETTO, François JONQUET, Alexandre GIRARD, J-Auguste ROUFFIAC.

« Merci aux familles de ces poilus qui sont allés fouiller dans leur grenier pour trouver ces trésors sur lesquels les enfants ont pu travailler » se réjouissait Dominique TUDELA-NOVELLI, première adjointe en charge de l'éducation, lors du vernissage dans une salle des mariages bondée. Elle a rendu hommage aux familles, toutes invitées pour l'occasion. Les élèves ont raconté, en leur présence, l'histoire de leurs aïeux disparus au micro. « Bravo les enfants, pour votre forte implica-



*Dominique
TUDELA - NOVELLI,
1^{ère} adjointe déléguée
à l'enseignement scolaire,
la petite enfance
et les centres de loisirs*

tion. Votre motivation a, à la fois, ému et ravi les familles et l'assistance ».



Rentrée scolaire 2019 : les dates d'inscription

Pour les enfants nés en 2016 et ceux qui rentrent au CP, les inscriptions ont débuté : rdv tous les MATINS jusqu'au 25 janvier 2019, au service Scolaire de la Mairie. Tel : 04 66 87 78 18

Pièces nécessaires : livret de famille + carnet de santé (avec page vaccins dont DTPolio) + justificatif de domicile de moins de 3 mois. ATTENTION : se munir des originaux et des photocopies ! (+ Pour les familles séparées, fournir aussi le jugement fixant résidence de l'enfant.)

Les enfants seront scolarisés dans leur école de secteur. Les demandes de dérogations scolaires déposées par les familles seront examinées par une commission spéciale, qui n'acceptera que de façon exceptionnelle et motivée.

Pour les enfants nés en 2017, pré-inscription possible sur les mêmes créneaux.

Développer le bon goût dès la crèche

A l'occasion de la Semaine du Goût, les équipes de Lydie Deleuze, directrice de la crèche municipale Les Canaillous ont créé une série de menus spéciaux. De quoi éveiller les papilles des tout-petits et leur donner le bon goût du goût. Rappelons que les efforts nutritionnels sont un leitmotiv quotidien à la crèche, qui prépare sur place tous les repas.



Un arrêté municipal contre les paraboles visibles



Il est désormais interdit d'installer ou de conserver une antenne parabolique accrochée au garde-corps des balcons, fenêtres et façades des immeubles visibles depuis la rue.

Pour changer d'image et séduire de nouveaux habitants, la Ville de Saint-Gilles mène une politique de grands travaux et de mise en valeur de la cité... mais votre commune a aussi besoin de ses habitants ! Et plus particulièrement des propriétaires privés qui ont un rôle essentiel à tenir, notamment pour se conformer aux exigences urbanistiques du secteur sauvegardé. Depuis 2001, et grâce à quantité de bâtiments historiques remarquables en centre ancien, Saint-Gilles a instauré un secteur sauvegardé. Mais celui-ci impose des règles strictes afin de préserver l'esthétique globale de la ville. Considérant que les façades des immeubles ont un impact important sur l'attractivité économique, touristique et culturel, mais aussi qu'elles

participent pleinement à la perception et à la qualité sur le domaine public, sans oublier le danger si elles tombaient sur la tête de passants, le conseil municipal a donc pris un arrêté interdisant les antennes paraboliques visibles depuis la rue. Il est donc désormais interdit d'installer ou de conserver une antenne parabolique accrochée au garde-corps des balcons, fenêtres et façades des immeubles visibles depuis les voies publiques. Les propriétaires devront les faire enlever à leur frais, sans quoi ils sont susceptibles d'être verbalisés par la police municipale. Le délai de mise en conformité sera de 30 jours, avant amende. Merci d'avance aux propriétaires qui accepteront de jouer le jeu, pour une ville plus belle et plus dynamique.



Jusqu'à 1 an de prison pour des rodéos sauvages

Depuis l'été dernier, une nouvelle loi permet de sanctionner plus durement les auteurs de rodéos motorisés sauvages, ces « runs » en deux ou quatre roues qui consistent à faire vrombir les moteurs et à rouler au mépris de toutes les règles de sécurité routière.

Jusque-là, les pouvoirs de police étaient limités, il s'agissait simplement de verbaliser l'absence de casque ou l'excès de vitesse. Désormais, les auteurs de ces pratiques pourront être punis plus sévèrement car la loi du 03 août 2018 prévoit une peine d'un an d'emprisonnement et 15 000 euros d'amende. Peine qui peut aller jusqu'à 75 000 euros d'amende et cinq ans d'emprisonnement si l'auteur des faits a consommé de l'alcool ou des stupéfiants. Le texte crée également le délit d'incitation au rodéo et prévoit la confiscation obligatoire des véhicules ayant servi à commettre des infractions ainsi que l'annulation du permis de conduire pour une durée maximale de trois ans.

Les commerces auront le droit d'ouvrir certains dimanches

Dans le code du travail, la règle est celle du repos le dimanche. Mais le maire a possibilité d'apporter une dérogation à cette règle en établissant, en début d'année, les dates auxquelles les commerces de vente au détail auront, exceptionnellement, le droit d'être ouverts. Ces dates ont été choisies en lien avec le programme des animations de l'année, afin que les commerces soient ouverts pendant des journées où l'affluence devrait être importante, et

les commerçants associés à la fête. Les dates choisies cette année pour les dérogations au repos dominical ont été choisies par arrêté municipal, il s'agit des : 13 et 20 janvier (soldes d'hiver), 28 avril (journée Emile Bilhau), 5 mai (Festival des fleurs), 9 juin (dimanche de Pentecôte), du 30 juin (soldes d'été), 25 août (Feria de la Pêche et de l'abricot), 1^{er} septembre (fête votive), 3 novembre (fête de la Toussaint) et 15, 22 et 29 décembre (fêtes de Noël)

Saint-Gilles, sur les Chemins de l'Histoire :

3 000 personnes pour un spectacle magique et époustouflant



Le spectacle des 14 et 15 décembre sur la façade fraîchement rénovée de l'abbatiale a attiré pas moins de 3 000 personnes sur six représentations. Parce que la Ville veut partager ce spectacle extraordinaire et faire connaître son patrimoine au plus grand nombre, le spectacle est disponible en intégralité sur internet via notre chaîne Youtube, Saint-Gilles en Camargue.

« Magique, extraordinaire, époustouflant » : de parole de Saint-Gillois, on n'avait jamais vu ça dans la cité ! Le spectacle son & lumière « Saint-Gilles, sur les Chemins de l'Histoire », projeté les 14 et 15 décembre sur la place de la République, a sans conteste conquis le cœur de tous ceux qui s'étaient déplacés malgré le froid. Près de 3 000 personnes sur les deux soirées ont découvert un spectacle splendide, autant par la qualité des tableaux puissants et colorés imaginés par Christian SALÈS, le réalisateur, que par l'écran de luxe sur lequel

il était projeté : l'abbatiale de Saint-Gilles, fraîchement rénovée et réhabilitée. Imposante, claire et magnifiée, l'ancienne abbaye a retrouvé ses couleurs d'antan et un peu du faste du Moyen-Âge, rendant les Saint-Gillois plus fiers que jamais de leur patrimoine matériel et immatériel. En effet, le spectacle était pensé comme un récit historique permettant à tous d'en connaître plus sur l'histoire extraordinaire de Saint-Gilles : l'histoire de son saint ermite et de la biche sauvage, mais aussi l'afflux des pèlerins et bâtisseurs venus en masse dans la

Spectacle disponible
en intégralité sur internet
via notre chaîne

 **YouTube**
Saint-Gilles en Camargue



cité au XII^e siècle, sans oublier les guerres de religion qui ont failli détruire à tout jamais le monument.

« 900 ans d'histoire se contemplent »

« Derrière moi, près de 900 ans d'histoire se contemplent. Mais cette vieille dame agonisait en silence depuis de trop nombreuses années et il n'était pas envisageable que ce joyau ne soit pas rendu dans un état de conservation exemplaire aux générations futures » a déclaré, le soir de l'inauguration de la fin des travaux, soit le vendredi 14 décembre, le maire Eddy VALADIER. « C'est le lourd challenge que nous avons su relever conformément aux engagements que nous avons pris devant vous en 2014 avec ma collègue et adjointe au patrimoine, Madame Géraldine BREUIL, qui aura beaucoup œuvré pour que cette ambition devienne réalité. (...) Au défi scientifique s'y est ajouté bien évidemment le défi financier de trouver les fonds nécessaires pour mener à bien ce projet de plus de 3 millions d'euros. »

Un spectacle à la hauteur de ce site exceptionnel

Pour l'occasion, ils étaient tous là, ces partenaires institutionnels et financiers, depuis le début mobilisés autour de l'effort commun : Yvan LACHAUD, président de Nîmes-Métropole, Denis BOUAD, président du Département du Gard, Fabrice VERDIER, conseiller régional qui représentait Carole DELGA, présidente de la Région Occitanie, sans oublier Michel VAGINEY, représentant de l'Etat par la Drac.

Un spectacle à la hauteur de ce site exceptionnel, qui fête cette année ses 20 ans d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco. « Nous ne la verrons plus comme avant notre chère Abbatale, mais nous la verrons pour toujours car nous faisons le pari audacieux que Saint-Gilles peut demain devenir un haut lieu du tourisme régional. Labélisé Grand Site de France par l'Etat, cœur emblématique des Grands Sites d'Occitanie par la Région, Saint-Gilles peut entrevoir le [re]nouveau tant espéré », concluait le maire, Eddy VALADIER.



[Re]nouveau, un document inédit

où le maire rend des comptes

« Les citoyens en ont assez des discours politiques, ils veulent des résultats. »

Fort de ce constat, le maire Eddy VALADIER a voulu prouver, en toute transparence, que son conseil municipal avait tenu les engagements pris pendant la campagne électorale de 2014. C'est ce que démontre le document [Re]nouveau, distribué en novembre dans toutes les boîtes aux lettres des Saint-Gillois.



Le maire a présenté son point d'étape aux journalistes le 16 novembre

Des rues flambant neuves, des places modernes, des équipements sportifs rénovés, une abbatale transfigurée, une nouvelle station d'épuration : la liste des réalisations portées par l'équipe municipale, est longue.

« *Quand nous avons pris les rênes de la ville, personne n'y croyait. Et pourtant ! Nous avons consacré toute notre énergie à cette commune et avons réussi à avancer. Bien sûr, tous les problèmes ne sont pas réglés mais Saint-Gilles change de visage et sort de l'isolement* » déclarait le maire aux journalistes. Et il le prouve.

1/ Meilleure capacité d'investissement

« *De bonnes idées, tout le monde en a. Mais le nerf de la guerre, ce sont les finances* ». Grâce à une gestion saine, la capacité à investir a été multipliée par 2 ou 3 : d'1 ou 2 millions par an, la Ville est passée à 8ME chaque année. Le tout en baissant les impôts ! (lire aussi l'édito du maire)

2/ Sécurité améliorée

« *La sécurité est un combat quotidien* ». Les chiffres parlent d'eux-mêmes : entre 2012 et 2017, les atteintes aux biens ont baissé de 47% selon la préfecture. Des chiffres encourageants qui sont à mettre en lien avec le développement de la vidéosurveillance, de l'étoffement de la police municipale et de l'implication des citoyens. « On a réinversé la tendance » souligne le maire, qui reste vigilant comme avec le Conseil des droits des familles où ceux qui avaient caillassé l'école ont été obligés d'assumer le coût des réparations.

3/ Services publics de proximité

Mise en place du guichet unique pour l'enfance en mairie, 300 000 euros de subventions annuelles aux associations, acquisition de terrain pour une nouvelle crèche : « *Le centre-ville a été refait, mais aussi les lotissements et Sabatot car nous nous occupons de tous les territoires, de toutes les populations.* »



4/ Équipements fondateurs

Pour retrouver de l'attractivité, Eddy VALADIER a su travailler en réseau. D'où les subventions importantes qu'obtient Saint-Gilles. « *Les décideurs savent désormais où est Saint-Gilles sur la carte* ». Reste à y faire venir des touristes et de nouveaux habitants. « Quelle commune de France offre 500 places de parking gratuites à 3 mn de son centre historique ? Quelle ville a la chance d'avoir un patrimoine mondial + un aéroport + un port fluvial ? » Autant d'atouts dont veut continuer à se servir le maire pour faire de Saint-Gilles, une destination incontournable. Bien que la ville soit frappée d'un taux de chômage élevé, le développement de la ZAC Mitra, l'installation de 25 000 panneaux photovoltaïques ou encore la rénovation de l'abbatale, cœur du [ré]enchancement de la ville, devraient permettre de développer l'économie.

« *Je veux convaincre par la preuve, pas par des propos de bistrot* » concluait le maire lors de la conférence de presse. Il suffit de lire [Re]nouveau pour s'en persuader et comprendre que Saint-Gilles est une ville où il [re]fait bon vivre.

Nota : si vous ne l'avez pas reçu, [Re]nouveau est disponible en mairie ou sur le site internet de la ville, onglet bulletin municipal.

Je suis propriétaire occupant ou bailleur, je suis commerçant...

« Je souhaite faire des travaux ! »

EN CENTRE HISTORIQUE, POUR TOUTES DEMANDES

1

Je me rends au Service Urbanisme en Mairie de Saint-Gilles. Le service instructeur me renseigne, me fournit le CERFA correspondant et me dirige vers la Maison du Patrimoine pour prise de rendez-vous.

4

J'attends que mon dossier soit analysé par les différents services et l'Architecte des Bâtiments de France pour avis. Le délai d'instruction est variable selon les dossiers.

2

Je dois constituer mon dossier de travaux, avec la Maison du Patrimoine qui m'accompagne dans la constitution du dossier (sur rendez-vous préalable), me renseigne sur les aides auxquelles je pense prétendre et vérifie avec l'Architecte Conseil de la Ville pour validation des choix architecturaux.

5

J'obtiens mon autorisation, je respecte le délai de recours qui m'est imposé et réalise mes travaux tels que décrits dans ma demande. Au préalable je demande mon autorisation de voirie auprès des Services de la Police Municipale pour commencer les travaux.

3

Je dépose mon dossier au Service Urbanisme aux heures d'ouverture aux publics.

6

Je dépose en Mairie ma déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux CERFA D.A.A.C.T, afin d'obtenir la conformité de mes travaux après une visite des Services Municipaux.

AIDES QUI ME SONT PROPOSÉES

Aides aux Façades	Mairie : 15% ou 30% sur le montant HT des travaux selon localisation de la parcelle (seuil d'aide 3 000€ ou 5 000€/façade)	
	Nîmes Métropole : 25% sur le montant HT des travaux selon localisation de la parcelle (seuil d'aide 3 000€/parcelle)	
Aides aux Devantures Commerciales	Mairie : 50% sur le montant HT des travaux. (Seuil d'aide 5 000€/parcelle)	
Aides à l'Amélioration de l'Habitat	Propriétaire occupant (PO) ou Propriétaire bailleur (PB)	
	Contact Nîmes Métropole	Secteur PNRQAD
	Contact URBANIS	Hors secteur PNRQAD
SERVICE URBANISME M. VAN DER LINDE : 04-66-87-77-65		MAISON DU PATRIMOINE Mme SCHUMACHER : 04-66-23-65-37

Vers le renouvellement du label Grand site de France

Pendant deux jours, en novembre, le maire Eddy VALADIER a enfilé sa casquette de guide privilégié pour accompagner M. Jean-Marc BOYER, inspecteur général des Sites, ainsi que des représentants des services de l'Etat et du Syndicat mixte de la Camargue gardoise, à travers les rues de notre cité. L'objectif étant de prouver aux responsables du label Grand site de France, que la ville poursuit sa « gestion

conforme aux principes du développement durable, conciliant préservation du paysage et de « l'esprit des lieux », qualité de l'accueil du public, participation des habitants et des partenaires » comme l'exige le label.

Rappelons que Saint-Gilles bénéficie du label depuis 2014, lequel est attribué pour 6 ans mais peut aussi être retiré immédiatement si

la ville ne se conforme pas aux exigences. La visite s'est déroulée sans encombre et Saint-Gilles est optimiste quant au renouvellement de son label.



La chapelle de l'ancien EHPAD ne sera pas détruite

Agitation sur les réseaux sociaux lors de la destruction de l'ancien EHPAD Les Jonquilles : alors que les pelleuteuses s'affairaient à démolir cet ancien bâtiment, des internautes se sont émus de voir la chapelle des remparts menacée.

Que tout le monde se rassure : comme nous l'avons indiqué dans le précédent numéro du bulletin municipal, il n'a jamais été question de la détruire ! « Cette chapelle qui appartenait jusque-là au CHU restera évidemment dans le patrimoine communal car c'est un bien remarquable et historique de notre cité » justifie Géraldine BREUIL, qui confirme qu'une pièce supplémentaire a été découverte à l'arrière de la Chapelle. Murée jusqu'à maintenant, elle est cependant dans un état catastrophique.

Vers une Maison en partage pour nos anciens

Pour le reste du bâtiment, après désamiantage et destruction, vient la phase d'archéologie préventive pour permettre d'envisager en janvier la purge des fondations en vue d'un projet de création de parking souterrain pour du station-



Géraldine BREUIL, adjointe au maire, déléguée à la rénovation du centre historique

nement supplémentaire en centre historique sous forme de location de box. Au-dessus, une quinzaine de logements seront adaptés pour permettre à nos anciens de prolonger leur autonomie dans des logements adaptés et sécurisants sur le modèle des Maisons en partage (MEP).

Nos anciens ont besoin de vivre en ville auprès des commerces de proximité. Un chemin de ronde paysager et public est également prévu en surplomb des remparts pour redécouvrir notre cité médiévale. Le partenariat État, Agglomération, Département et Ville permet de mener cette opération de près de 600 000 € avec une participation de la ville de moins de 10 000 € !



L'aire des camping-cars bien occupée, même en hiver

Un parking pour camping-cars en plein centre-ville, l'idée avait surpris... et pourtant, ça marche ! En plein milieu d'une saison touristique basse, l'aire pour camping-cars installée sur le parking Charles de Gaulle a trouvé son public ! Certes, il reste quelques places mais les camping-caristes ont bien compris l'intérêt de pouvoir stationner à deux pas de l'abbatiale et du chemin de Saint-Jacques de Compostelle, tout en profitant de la sécurité du centre-ville et de ses commerces de proximité. Encore un petit plus pour notre cité.

Sites & cités remarquables : Les habitants, premiers vecteurs de la valorisation du patrimoine

Exemple de la lutte contre la dévitalisation des centres-villes par sa politique ambitieuse de grands travaux, Eddy VALADIER et Géraldine BREUIL ont été invités à témoigner lors d'un colloque organisé au Musée de la Romanité par le réseau Sites & Cités remarquables, association des villes et pays d'art et d'histoire et des sites patrimoniaux. À la question « Comment le patrimoine permet-il de développer l'attractivité », votre maire a souhaité mettre en avant

« les habitants, premiers vecteurs de la valorisation du patrimoine ». En effet, ce sont vous, les habitants de saint-gillois qui êtes nos meilleurs ambassadeurs !



Près de 400 personnes pour la Semaine de l'emploi

Près de 400 personnes s'étaient déplacées, courant octobre, à la Salle polyvalente Robert-Marchand, pour s'inscrire à la première édition de la Semaine de l'Emploi.

Parmi eux, une cinquantaine a participé aux visites d'entreprises (Atout béton, Carrefour supply chain, Huileries Cauvin), une centaine est venue découvrir des métiers porteurs et penser à sa reconversion à la Maison de quartier, et pas moins de trente porteurs de projets ont bénéficié de conseils d'experts pour créer leur entreprise (une majorité aimerait se lancer dans une activité ambulante).

À noter qu'une charte a été signée entre Pôle Emploi et la Ville, afin de sceller un partenariat fort et permettre une très bonne coordination des actions ainsi qu'une addition des moyens pour une plus grande efficacité. Saint-Gilles est la seule commune du département à signer cette charte avec Pôle emploi (hors contrats ville).



Xavier PERRET, adjoint au maire, délégué à l'économie et Dominique TUDELA-NOVELLI, 1^{ère} adjointe



Signature joyeuse de convention entre la Ville et le directeur de Pôle Emploi 7 collines

La Croisée aide aussi les jeunes en difficulté

Un Point ressources jeunesse a été ouvert au centre social La Croisée. L'accueil y est anonyme, gratuit et sans rendez-vous.

Emploi, formation, logement : il est parfois difficile d'y voir clair. C'est pourquoi le centre social La Croisée a ouvert le Point Ressources Jeunesse (PRJ). Un espace convivial, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans où les jeunes sont accueillis de façon anonyme, gratuite et sans rendez-vous, tous les mardis de 14h à 16h (sauf pendant les vacances scolaires).

Autour d'un café, des éducateurs du service de prévention spécialisée Samuel Vincent, une animatrice de la Croisée et une conseillère de la Mission Locale Jeunes-antenne de Saint Gilles échantent avec les jeunes, avant de tout mettre

en œuvre pour répondre à leurs attentes. Des actions plus spécifiques en faveur de l'insertion professionnelle sont aussi organisées, sous la forme d'ateliers. A venir en ce début d'année : la préparation au forum agricole et au salon TAF.



Le saviez-vous ?

Voilà une information méconnue et pourtant, cela dure depuis des années : tous les mardis matins, le défenseur des droits tient une permanence pour tous ceux qui se sentent discriminés ou dont les droits ne sont pas respectés.

Litige avec un représentant de l'ordre public, avec une administration ou même pour un problème lié aux droits de l'enfant, le défenseur des droits peut vous aider à faire respecter les vôtres.

Totalement gratuit.

**Maison de quartier
rue des Tourterelles
04 66 38 03 29
Tous les mardis matins.**

Les riziculteurs de Camargue

au Ministère pour des prix plus justes

Faire entendre la voix de nos agriculteurs riziculteurs, telle était la mission de Cédric SANTUCCI, conseiller municipal en charge de l'agriculture, lorsqu'il s'est rendu au ministère de l'Agriculture en novembre dernier.

Accompagné de Bertrand MAZEL, président du syndicat des riziculteurs de Camargue, Cédric SANTUCCI est allé discuter des futures lois voulues par le gouvernement à l'issue des récents états généraux de l'alimentation. « Le gouvernement souhaite que nous soyons structurés pour faire face aux nouvelles lois, notamment celles qui concernent un prix plancher du riz », explique Cédric SANTUCCI. Le but étant de mieux rémunérer les producteurs, et moins les distributeurs, à l'image de ce qui se fait déjà dans la filière lait. « Il faut considérer les coûts de production avant de fixer les prix de vente ! Grâce à une organisation de producteurs comme le Syndicat des riziculteurs de Camargue, nous avons un outil pour pouvoir débattre sagement des prix de production » Et donc, défendre une rémunération plus juste de nos agriculteurs.



De gauche à droite : Cédric SANTUCCI, conseiller municipal ; Corinne ROMERO et Bertrand MAZEL du syndicat des riziculteurs de Camargue.

Reconnaissance

de calamité agricole

A la suite du gel du 26 au 28 février 2018, Saint-Gilles a été reconnu sinistrée au titre des calamités agricoles. Cette reconnaissance porte sur les pertes de récoltes sur les abricots, les nectarines et les pêches et permet d'être indemnisé. Mais attention ! Il ne reste que quelques jours pour déclarer son sinistre. Soit en retirant un dossier auprès de la préfecture, service Economie agricole, soit directement sur internet :

www.gard.gouv.fr/politiques-publiques/agriculture/aides-agricoles/calamites-agricoles2 Avant le 31 janvier 2019

Des charançons dans nos palmiers

La Fédération régionale de lutte contre les organismes nuisibles en Occitanie (Fredon Occitanie) a constaté des charançons rouges sur des palmiers de certains administrés saint-gillois. Le rhynchophorus ferrugineus ou charançon rouge des palmiers

est actuellement un des plus importants ravageurs des palmiers. Les adultes ont un corps orange vif avec des tâches noires, d'une longueur de 20 à 40 mm pour 12 mm de large. Fortement nuisible, il peut être combattu par un produit fongicide,

que seule une personne, une entreprise ou un service référencé par la Direction régionale de l'alimentation peut appliquer, de l'agriculture et de la forêt en Occitanie (site internet <http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr> ou au 04 67 10 19 50)

Un match de handball au profit du Téléthon

Avec une halle sportive Georges Chouleur agrandie et rénovée, Saint-Gilles s'est doté d'un équipement de qualité pour accueillir des rencontres sportives de haut niveau.

Christophe CONTASTIN, conseiller municipal en charge de la promotion du sport, a réussi à séduire Nîmes et Istres pour un match au profit du Téléthon.

La ville de Saint-Gilles organisera, le 26 janvier 2019, une rencontre sportive qui opposera deux grandes équipes du championnat de Ligue nationale de handball (LNH) : l'Usam de Nîmes et l'Istres Provence handball. Le match est programmé dans l'enceinte de la halle Chouleur (28 avenue Sabatot) à 19h.

Organiser cet événement ne fut pas chose facile. Mais Christophe CONTASTIN, conseiller municipal en charge de la promotion du sport, a su se montrer pugnace et, après

plusieurs rencontres, a réussi à convaincre le président de l'USAM d'organiser cette manifestation qui s'annonce comme un grand moment sportif et devrait permettre de rassembler les passionnés de cette discipline. D'autant plus que la rencontre a un objectif caritatif puisque toutes les recettes des entrées et de la tombola seront reversées à l'Association française contre les myopathies. Le handball club saint-gillois sera bien évidemment partenaire de la rencontre.



Attention, le nombre de places est limité. Billetterie auprès du Bureau des sports, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17 h 30. Tarif : 2 euros (ou tarif au choix pour don au Téléthon). 04 66 87 78 06

Des commerçants dynamiques

L'association des commerçants Saint-Gilles cœur de ville est particulièrement dynamique, comme ont pu le constater les Saint-Gillois le 22 décembre dernier.

Clown déambulant dans les rues, spectacle de majorettes au Pavillon de la culture et du patrimoine, séance de cinéma, tombola et même structures gonflables : les plus petits, et les plus grands, ont vécu une journée magique offerte par l'association. Les événements étaient gratuits pour tous ceux qui avaient retiré des invitations dans les commerces participant à l'opération. Car c'est bien là tout l'intérêt pour les membres de l'association : se faire connaître et donner le réflexe aux consommateurs de soutenir le commerce de proximité.

100 euros à gagner chaque mois

Dans le même esprit, la carte de fidélité continue de se développer. Grâce à elle, vous



pouvez gagner 100 euros par mois ! Pour participer, il suffit de retirer gratuitement une

Un Téléthon en demi-teinte

Le Téléthon 2018 se termine sur une note un peu mitigée. D'un côté, les organisatrices de la collecte de dons à Saint-Gilles se félicitent de l'engagement inébranlable des bénévoles, elles regrettent que les donateurs aient été moins nombreux cette année. Loto, soirée caritative, tombola, animations : les événements n'ont pourtant pas manqué dans la cité ! Il est encore temps de donner (dons défiscalisables) via telethon30800@gmail.com

carte vierge chez l'un des commerçants participants. Dès que vous achetez chez l'un d'eux, et que le montant des achats dépasse 8 euros, le commerçant tamponne la carte. Au bout de 6 tampons, la carte est validée et doit être déposée dans l'une des cinq urnes dispersées dans la ville (emplacements notés au dos de la carte). Chaque 1er jeudi du mois, un tirage au sort est organisé pour désigner le gagnant des 100 euros offerts chaque mois et valables chez les commerçants participants.

Les habitants, acteurs de leur sécurité au quartier du Vallon

La démarche Participation citoyenne consiste à associer les habitants d'une commune ou d'un quartier à la protection de leur environnement et à leur sécurité.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier. Pivot en matière de prévention au sein de sa commune, le maire joue un rôle majeur dans la mise en place (signature d'un protocole) et le suivi de ce dispositif avec la préfecture : le citoyen devient acteur de sa propre sécurité, en toute bienveillance avec ses voisins, mais sous le contrôle des autorités et en lien direct avec sa municipalité.

À Saint-Gilles, c'est Alain VULTAGGIO, conseiller municipal en charge de la vidéoprotection

et du dispositif Participation citoyenne, qui développe le dispositif. Après les quartiers du Mas de Ventouret, de la Croix d'Arquier, Plein soleil et Chemin des lilas, c'est au tour du quartier du Vallon de se lancer. Un quartier qui a subi plusieurs cambriolages l'année dernière et où les habitants ont décidé d'agir.

La procédure est simple : les voisins nomment un habitant référent qui sera chargé d'informer la gendarmerie nationale et/ou la police municipale. Une fois sa candidature validée (vérification de son honorabilité par les services de la préfecture), la personne s'engage à respecter les missions attribuées par le dispositif, à savoir : relever tout fait anormal observé sur la voie publique (ex : présence inhabituelle et/ou persistante de véhicules extérieurs), surveiller, avec son accord, le bien d'un voisin absent pour une période donnée, diffuser des conseils préventifs, ou encore être

à l'écoute des victimes et des personnes vulnérables (âgées ou isolées) de son voisinage.

Est exclue, toute communication relative à la vie privée ou ayant un caractère politique, raciste ou religieux, le référent se devant d'agir de façon citoyenne et ne se substituant en aucun cas aux forces de l'ordre.

Toutes ces démarches ayant été effectuées, il ne reste plus à la préfecture qu'à valider le nouveau dispositif saint-gillois, pour qu'il s'applique dès la fin du premier trimestre.



Devenez membre du conseil citoyen de votre quartier

Depuis 2014, la Communauté d'Agglomération de Nîmes métropole et la ville de Saint-Gilles travaillent en partenariat avec l'État, la Région, le Département et les acteurs institutionnels dans le cadre d'un Contrat de ville.

En 2015, un premier conseil citoyen a été élu au sein du quartier « politique de la ville de Saint-Gilles ».

Le Contrat de ville arrivant à mi-parcours, un renouvellement des membres est aujourd'hui nécessaire afin de répondre aux obligations de représentativité.

C'est l'article 7 de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 qui a rendu obligatoire la mise en place d'« un conseil citoyen (...) dans chaque quartier prioritaire de la politique de la ville ».

Les conseils citoyens sont associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des contrats de ville. Ils ont vocation à participer à toutes les instances de pilotage du

contrat de ville, y compris celles relatives aux projets de renouvellement urbain.

Le rôle du conseil citoyen est de favoriser, de faire émerger, et d'appuyer l'initiative citoyenne des projets de redynamisation de ces quartiers, au service d'un meilleur vivre-ensemble.

Les Conseils citoyens bénéficient de l'appui d'une structure porteuse associative désignée.

Sur Saint-Gilles L'association la Croisée est chargée d'accompagner le fonctionnement du conseil citoyen tout en préservant son autonomie et sa liberté de fonctionnement, de réunion, de réflexion et d'action.

Le conseil citoyen est composé de deux collèges regroupant chacun 12 membres

Le collège Habitants

Les membres doivent impérativement habiter dans le périmètre du quartier relevant de la politique de la ville. Six membres seront tirés au sort sur une liste de volontaires et six membres seront tirés au sort à partir des listes électorales le collège respectant la parité homme-femme

Le collège associations et acteurs locaux

Les membres doivent être des représentants d'associations locales ou des acteurs locaux (artisans, commerçants, professions libérales) intervenant sur le quartier. Les douze membres seront tirés au sort sur une liste de volontaires.

Tribune du groupe majoritaire

Nous vous présentons
nos meilleurs vœux
pour cette nouvelle année
et vous assurons
de notre entier
dévouement
au [Re]dressement
de Saint-Gilles

Tribune du groupe d'opposition

Mieux vaut tard que jamais : au-delà de la baisse purement mécanique de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères due à la seule agglo de Nîmes (TEOM) que le maire s'approprie à tort en faisant croire que c'est grâce sa gestion, nous sommes heureux de réussir à contraindre ce dernier, par notre pression et nos rappels systématiques, à honorer sa promesse de campagne de baisser les impôts locaux !

Nos idées, nos exigences, nos dénonciations sont, quoiqu'ils en disent, étudiées de très près. A l'image de futur rond-point d'Intermarché que nous avons toujours exigé et qui est passé du statut de totalement impossible à . . . projet réalisable et programmé !

Nous sommes également heureux de constater les nombreuses subventions versées à la commune de Saint-Gilles afin de limiter autant que possible l'impact financier des travaux frénétiques sur le budget de la ville, surtout nos cris d'alerte légitimes portent leurs fruits, pour le bien de tous.

A Saint-Gilles les gilets jaunes ont manifesté leurs souffrances et exprimé leurs réelles difficultés financières. Malgré ce, lors du dernier conseil municipal le maire dopé de subventions qui vantait excessivement ses résultats financiers et la richesse des finances de la ville a refusé notre demande d'accorder un chèque carburant aux Saint-Gillois qui en ont cruellement besoin (d'autres communes soucieuses de leurs concitoyens l'ont pourtant instauré comme à Nice par exemple). Cette froide indifférence est inacceptable et nous ne doutons pas que les Saint-Gillois se souviendront de cette décision lourde de sens.

L'argent de la commune et les subventions ne sont donc là que pour consolider l'image d'un maire élu bien fragilement . . .

A nouveau l'édile se plaint via le Midi Libre de ne pas voir Gilbert Collard aux conseils municipaux.

Nous rappelons donc une nouvelle fois que le maire, probablement craintif, a opportunément choisi de tenir les conseils municipaux les mardis pour en écarter le député qui est à l'Assemblée, et ce malgré les demandes répétées de Gilbert Collard pour changer de jour. Heureusement que l'hypocrisie ne tue pas !

Malgré l'adversité et l'actualité parfois difficile, Gilbert Collard et toute l'équipe de Saint-Gilles Fait Front vous souhaitent, à toutes et à tous, de passer d'excellentes fêtes de fin d'années dans la chaleur vos foyers.

Gilbert Collard et toute l'équipe de Saint-Gilles Fait Front.

Un mot-dièse lancé pour soutenir l'action des maires

Grâce à des chiffres percutants, l'association des Maires de France (AMF) lance une nouvelle campagne de publicité pour sensibiliser les Français aux missions de proximité assurées par les communes et leurs élus. Avec le hashtag ou mot-dièse « #MaCommuneJyTiens », l'AMF souhaite regagner les faveurs de l'opinion publique, en s'appuyant sur les différentes missions de proximité que recouvrent les fonctions d'édile. Et les maires adhèrent.



#MaCommuneJyTiens

Médiathèque Emile Cazelles

La Bande-dessinée au cœur

La bande-dessinée n'a rien d'un sous-genre littéraire à Saint-Gilles ! Pour la 17^{ème} année consécutive, en novembre, étaient organisés les RDV de la BD à la médiathèque Emile Cazelles, en partenariat avec la librairie nîmoise La Bulle.



Deux jours de rencontres et de découverte du travail du parrain de l'édition : Etienne Willem, auteur belge à l'univers anthropomorphe particulièrement adapté à des BD historiques comme « L'épée d'Ardenois », « Les Ailes du singe » et « La fille de l'exposition universelle » qu'il a signées chez Paquet et aux éditions Grand angle. Malgré les intempéries et l'alerte orange déclenchée sur notre commune ce week-end là, Etienne WILLEM a répondu présent comme les autres auteurs invités pour l'occasion.

La particularité du festival, c'est d'offrir un moment privilégié aux enfants, investis toute l'année dans des ateliers organisés à la médiathèque. Tous les mercredis (hors vacances scolaires), un atelier de création graphique est animé par le dessinateur, coloriste et graphiste Jean-Christophe ALMODOVAR, auteur de BD plus connu sous le pseudonyme de « JEZ » : quatorze dessinateurs d'âge (de 10 à 71 ans) et d'horizon différents y découvrent la BD et le Manga depuis la création des personnages jusqu'à la réalisation finalisée des planches. En parallèle, 3 séances de 2h ont été proposées à 2 classes de CE1 (école Li Cigaloun, Mme GRAS) et de CM1 (école Jules Ferry, Mme MAUREL). Du premier trait de crayon à la colorisation, ils s'initient au style du parrain de l'édition grâce à JEZ, l'objectif étant de réaliser une couverture

de BD à la manière d'Etienne WILLEM. Une rencontre est ensuite organisée entre le parrain du festival et les enfants, à l'occasion de l'événement. Ils ont ainsi la chance de montrer leur travail et de poser tout un tas de questions lors d'une séance supplémentaire.

Le soir du vernissage a tout de même réuni environ 80 personnes pour découvrir un diaporama, commenté par JEZ, montrant l'évolution du travail ainsi que les techniques de dessin acquises par les enfants, sous les yeux de leurs



parents enchantés. Tous les apprentis dessinateurs ayant participé à cette opération ont également été récompensés par des affiches et dessins originaux. Cette soirée s'est poursuivie par une séance de dédicaces jusqu'à 21h en présence de WILLEM, invité d'honneur et créateur de l'affiche, et accompagné de Paul SALOMONE, David RATTE, Fabrice ERRE, FREDMAN, Arnaud POITEVIN, Pascal CROCI et CHRISTOPHER.

De quoi engranger encore de nombreux dessins originaux et de délicieux souvenirs crayonnés.

2019



Eddy VALADIER
et le conseil municipal
vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année
et vous invitent à la cérémonie des vœux,
vendredi 25 janvier à 19h salle polyvalente Robert Marchand
en présence de **M. Denis BOUAD**
président du Département du Gard



SAINT-GILLES, une ville
où il [re]fait bon vivre

Agenda

Samedi 26 janvier 2019

19 h, à la Halle omnisports George Chouleur :
Match de gala au profit du téléthon :
USAM vs ISTRES
(2 euros ou participation libre)

Samedi 2 février

11 h, à l'espace Paul MAURIN
route de Montpellier
**Inauguration des trois courts de tennis
en terre battue**

Vendredi 8 février

18 h,
Inauguration de la nouvelle salle Cazelles

Vendredi 8 mars

18 h, salle Cazelles
**Présentation du programme de la Feria
et des courses camarguaises**

SAINT-GILLES
FERIA DE LA PECHE ET DE L'ABRICOT 2019
**Concours
d'affiches**

**DATE LIMITE
DES INSCRIPTIONS
LE 6 FÉVRIER**

Informations :
**Association des Festivités
pour Saint-Gilles**
E-mail : pasiones91@hotmail.fr
Tél. : 06 42 49 97 75
<http://saint-gilles.fr/feria-2019-concours-d-affiches>

Pour tout savoir : www.saint-gilles.fr

Ville de Saint-Gilles du Gard

Twitter : @saintgillescity

